

ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE - NIVEAU 2

Etre un acteur incontournable de la prévention des risques professionnels

PROGRAMME

La gestion des entreprises extérieures

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions :
 - plan de prévention
 - protocole sécurité
 - coordination SPS

Les risques psychosociaux

- Qu'appelle-t'on les « risques psychosociaux » ?
- Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- Mesurer les RPS
- Prévenir les RPS

La QVT Conditions de travail

- De QVT vers QVCT
- Pourquoi la QVCT ?

La documentation sécurité, en savoir plus avec des liens internet utiles

- Veilles législatives et réglementaires
 - rappel sur le CODIT
 - inscription aux lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)
- Veille d'information
 - site internet INRS
 - <http://travail-emploi.gouv.fr/>
 - <http://www.bossons-fute.fr/>

La culture santé - sécurité :

- La boîte à outils
- Le cycle élémentaire d'amélioration sécurité-performance

QCM : Le référent sécurité

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 01 au 02 septembre 2022
- 26 au 27 janvier 2023
- 01 au 02 juin 2023
- 21 au 22 septembre 2023
- 16 au 17 novembre 2023

ESPACE DE FORMATION

Distanciel

DURÉE
2 jours

1715 € ht

RÉF. ANIM 2

Référent santé
au travail

OBJECTIF

Contribuer activement et efficacement à l'amélioration de la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la qualité de vie au travail

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître la gestion de la sous-traitance
- Comprendre et prévenir les risques psychosociaux
- Considérer la qualité de vie et conditions de travail
- Assurer une veille technique et réglementaire
- S'approprier une culture santé - sécurité

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne désignée « référent sécurité » par l'employeur
- animateur et responsable santé sécurité et risques professionnels
- Responsable qualité sécurité et environnement
- Préventeur, responsable de sécurité, référent sécurité
- DRH, RRH
- Membres CSE/ CSSCT

CETTE FORMATION FAIT PARTIE DU MODULE RÉFÉRENT SÉCURITÉ

Ce module comprend la formation «Être référent sécurité en entreprise - Niveau 1» et la formation «Être référent sécurité en entreprise - Niveau 2»

Durée : 5 jours (3 jours en présentiel + 2 jours en visioconférence)
Tarif : 3125 € ht au lieu de 3845 € ht



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
**MARIE-CHRISTINE
PATON**

- Consultante et formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie
- Habilitée I.P.R.P et agréée PRAP
- Certifiée animatrice-formatrice par SciencesPo

«En tant que référent sécurité, la prévention doit être au coeur de vos actions. Je vous propose une formation complète pour vous aider à avoir une vision à 360° des multiples paramètres qui incombent à votre responsabilité. Vous pouvez venir avec votre Document Unique, votre plan de prévention ou tous les documents que vous jugez utiles.»

Marie-Christine PATON

Pré-requis :
Connaître la démarche de prévention de son entreprise

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.



VOTRE CONSULTANTE

L'expérience terrain de votre consultante, une démarche pédagogique dynamique et participative, vont vous permettre de repartir de votre formation avec des éléments concrets directement applicables au sein de votre entreprise.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Rendez-vous sur :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr